

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

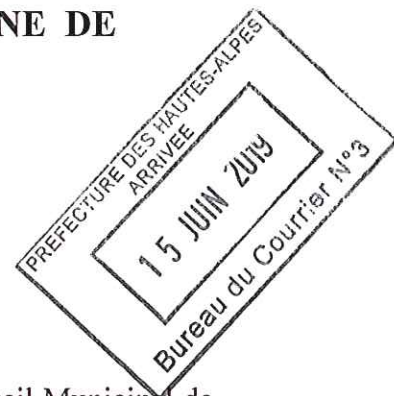
Nombre de Conseillers :

En exercice : 8

Présents : 7

DELIBERATION N°17 -2019

Séance du 28 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf le mardi 28 mai à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle

**Absent :** M. FAURE Jean-Claude

**Secrétaire :** Mme STEFANI Noëlle

**Objet :** Convention financière SYME C 19004 Enfouissement HTABT DEOULE

Le Maire rappelle aux membres présents le projet d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et des réseaux de télécommunication au Plan de Lardier en vue de l'intersection avec la zone.

Le Maire propose à l'assemblée de signer la convention prise entre le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes et la Commune de Lardier et Valença relative aux travaux d'enfouissement des réseaux. Cette convention définit la participation financière de la commune qui est de : 47 927.90 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SYME C 19004

Le maire  
Rémi COSTORIER

